

Services

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) *Nom, addresses et point(s) de contact :*

Communauté urbaine Le Creusot Montceau, B.P. 69, contact : affaires juridiques et marchés, F-71206 Le Creusot.
Tél. : 03 85 77 51 51. E-mail : marches.publics@lacommunaute.fr.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.lacommunaute.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.e-bourgogne.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté urbaine Le Creusot-Montceau, centres techniques - B.P. 69, à l'attention de JJ. Reveret - f-71206 Le Creusot Cedex. Tél. 03 85 77 50 12. E-Mail : jean-jacques.reveret@lacommunaute.fr, F-71206 Le Creusot Cedex

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

retrait électronique du DCE, www.e-bourgogne.fr - organisme : i1t - référence de la consultation : 2008055 - retrait papier : Mlle. Le Cam - e-Mail : catherine.lecam@lacommunaute.fr. - B.P. 69, F-71206 Le Creusot Cedex

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

transmission par voie électronique, www.e-bourgogne.fr, transmission papier : M. le président de la CCM - B.P. 69, F-71206 Le Creusot Cedex

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Environnement.

Affaires économiques et financières.

Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) *Description*

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

2008055 - elagage de plantations d'alignement sur diverses communes de la C.C.M.

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :*

Services :

Catégorie de services n° 16.

Code NUTS : FR263.

II.1.3) *L'avis implique :*

l'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

Accord-cadre avec un seul opérateur.



Durée de l'accord-cadre. Durée en mois :12.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre :

Fourchette entre 120 000,00 et 167 224,08 EUR.

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :*

elagage traditionnel, entretien de forme architecturale, taille en vert , abattages

- communes concernées (liste non exhaustive) : Montceau, le Creusot, Montchanin, Blanzy, Perrecy, Ciry, Sanvignes, St-Vallier, Saint-Bérain.

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*

77211500.

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

oui.

II.1.8) *Division en lots :*

non.

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :*

non.

II.2) *Quantité ou étendue du marché*

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :*

II.2.2) *Options :*

oui.

Description de ces options : possibilité de recourir aux marchés complémentaires et aux avenants et décisions de poursuivre prévus aux articles 35 et 118 du Code des Marchés Publics.

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution :*

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du contrat).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) *Conditions relatives au contrat*

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :* Garantie à première demande couvrant 100,000 % du montant de l'avance.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français.

Caractéristiques des prix : Prix unitaires

Modalités de variation des prix : Fermes

Une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat.

Modalités de règlement des comptes : Règlement des comptes selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S.

Le délai global de paiement est de 45 jours.

Modalités de financement : Ressources propres de la Collectivité.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché .*

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :*

oui.

Clauses à caractère environnemental :

l'entrepreneur proposera toute solution visant à valoriser les déblais en excédent (voir article 8.4.4 du C.C.A.P.), et indiquera les filières de traitement des déchets de chantier.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : situation juridique - références requises : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.4) Marchés réservés :

non.

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) Type de procédure :

ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Critères : 1. prix

Pondération : 60%.

Critères : 2. valeur technique

Pondération : 40%.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée :*

non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

2008055.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

non.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :*

Documents payants : non.

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

7 janvier 2009, à 17:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique :*

oui.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : novembre 2009.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :*

non.

VI.3) *Autres informations :*

Marché à bons de commande (article 77 du Code des Marchés publics français) conclu pour une période de 12 mois. La fourchette annoncée au II-1-4 ci dessus correspond aux dépenses annuelles.

Critères de sélection des candidats :

Garanties et capacités techniques et financières

Références professionnelles

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception, par voie électronique ou déposées contre récépissé.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 25 novembre 2008.

VI.4) *Procédures de recours*

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :* tribunal administratif de DIJON - 22, rue d'assas - 21000 - diJON - téléphone : 0380739100 - fax : 0380733989

VI.4.2) *Introduction des recours*

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, exercer devant le tribunal administratif compétent un référendum précontractuel avant la conclusion du contrat (articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative), un recours contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification du rejet de leur candidature ou de leur offre (articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative), ou un recours en annulation dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

est rendue publique.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 25 novembre 2008